

CAPL DE MUTATION DES CONTROLEURS DU 19 JUILLET 2016

Monsieur le Président,

Le mouvement définitif des contrôleurs est connu depuis le vendredi 1^{er} juillet. Pour la catégorie B, la situation des effectifs s'est fortement dégradée, le déficit est de – 900 pour les B administratifs et plus de 200 pour les B informatiques. Solidaires Finances Publiques exige l'appel de toutes les listes complémentaires nécessaire au comblement des vacances.

Dans notre direction, le déficit sur poste fixe s'élève à près de 80 contrôleurs. De plus, un nombre conséquent de collègues (+ de 90) se trouvent affectés « à la disposition du directeur » soit au département, soit à la RAN. Pour Solidaires Finances Publiques, la multiplication des affectations ALD sur les directions n'est pas acceptable, elle précarise les agents et laisse tout pouvoir aux directeurs locaux d'agir dans la plus totale opacité.

Les élus de Solidaires Finances Publiques dénoncent votre absence de réponse claire aux agents dont le poste a été supprimé au dossier emplois 2016. En effet, alors que ceux-ci ont été contactés seulement 2 à 3 jours avant la date limite de dépôt des fiches de souhaits, nous ne retrouvons pas leur affectation dans le mouvement. Solidaires Finances Publiques exige que tous ces agents soient bien nommés ALD en surnombre à la commune et que cette affectation leur soit communiquée dès la fin de cette CAP. Vous avez déjà créé un climat anxiogène en exigeant la production de fiches de souhaits in extremis. Nous vous demandons d'agir dans le plus grand respect de ces collègues à l'avenir.

Solidaires Finances Publiques réaffirme sa détermination à voir appliquer, pour l'ensemble des agents, l'affectation la plus fine possible dès le mouvement national. Solidaires Finances Publiques dénonce la mise en place de réformes de structures à marche forcée qui ne permet pas aux agents d'anticiper leur devenir. Pire, certaines directions n'informent pas les agents des conséquences de ces modifications.

Nous rappelons que nous revendiquons une affectation nationale à la commune et non à la RAN.

Nous sommes donc logiquement opposés à toute fusion de RAN qui diminue les droits et garanties des agents.

La Direction Générale a supprimé le mouvement complémentaire de mars, à compter de 2017, pour les contrôleurs. Elle mettra en place un mouvement spécifique sur postes uniquement pour la catégorie B à cette même date. La Direction Générale a changé les règles du jeu en supprimant la phase de dialogue social institutionnel locale et nationale pour la sélection de ces postes. Nous exigeons donc la communication de vos propositions de postes à la DG pour ce mouvement spécifique et la nature de vos motivations.

En matière d'affectation, la catégorie B a vu cette année le périmètre de ces missions-structures fortement modifié de manière unilatérale par la Direction Générale. Du coup, dans la même RAN un changement d'affectation du SPF au SIP par exemple dépend désormais de la CAP locale et non plus de la CAP nationale. Nous veillerons à ce que l'ensemble des règles soient bien appliquées dans le cadre de ce mouvement local.

S'agissant de cette CAP locale, 62 % des contrôleurs ayant déposé une demande de mutation obtiennent l'un de leurs deux premiers vœux.

Cependant, de nombreuses vacances demeurent. Nous n'acceptons pas que des postes vacants demandés par des agents ne soient pas pourvus au motif de la répartition de la pénurie.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques votera contre le mouvement local en raison de la situation des effectifs très déficitaire en catégorie B et parce que les règles d'affectation ne correspondent pas à notre exigence d'affectation la plus fine possible.